



# ÉDUCATEURS D1 - Cabinet Sorcelle - Berry Assur

Nom du club	Nom de l'Éducateur		N° Licence	Diplôme Obtenu	Année d'obtention	Répond aux obligations
Argent Cs	ALGANI Mike		1092114747	engagement de suivi de formation	/	NON
Aubigny S/ Nère Es	MILLON Mathieu		1011181885	(BEF) Brevet d'Entraîneur de Football	23/01/2015	OUI
Bourges Gazélec S.	THIBAUT Cyril		1082112222	(BMF) Brevet de Moniteur de Football	10/07/2023	OUI
Bourges Moulon Es 3	EL ASSRI Wahib		1082124201	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	01/07/2023	OUI
Bourges Portugais As 2	POUSSE Thomas		1020383525	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	06/12/2024	OUI
C.2.L Foot	DOMINGOS Cyril		538210516	Animateur Senior	20/09/2010	OUI
Les Aix Rians Us	CAZE Emmanuel		1052118808	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	01/07/2023	OUI
Massay Sc	THEVENIN Romaric		1032115713	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	01/07/2023	OUI
Sancoins Es	DEGRANGE Baptiste		2543470879	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	01/07/2023	OUI

<b>St Florent Us</b>	DARGHI Samir		1020581711	(CFISE) Module C.F.I - Seniors	à certifier	NON
<b>Trouy Es 2</b>	MARTIN Nicolas		1082117538	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	01/07/2023	OUI
<b>Vierzon Chaillot SI</b>	ROESCH Steven		1020582187	(CCFISE) Certification C.F.I - Seniors	22/06/2025	OUI

Mise à jour le  
30/09/2025  
Saison 2025/2026

## RÈGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DU CHER

### Article 8

#### SANCTIONS SPORTIVES

Tout club qui ne satisfera pas aux obligations prévues aux articles 2 et 3 sera pénalisé comme suit :

- 1ère année d'infraction : L'équipe considérée ne pourra pas accéder à la division supérieure en fin de saison
- 2ème année d'infraction : L'équipe considérée ne pourra pas accéder à la division supérieure et le nombre de joueurs, titulaires d'une licence mutation, autorisés à pratiquer dans l'équipe hiérarchiquement supérieure, sera diminué de 2 unités en fin de saison
- 3ème année d'infraction : Rétrogradation en division inférieure de l'équipe concernée en fin de saison.

#### SANCTIONS FINANCIERES

Educateur non déclaré	par rencontre 58,00 €
Educateur non formé à l'issue de la saison	399,00 €